

**ELEMENTS DE DROIT DES ASSURANCES
EN LIEN AVEC L'EVALUATION
ET LA REPARATION DES DOMMAGES**

PLAN DU COURS

Partie I : Introduction générale

Textes applicables

Structure de la loi du 4 avril 2014 (partie contrat d'assurance) et principales branches

Technique des assurances

Règles communes (aperçu) :

- formation du contrat ;
- limites de la garantie (définition, exclusion, déchéance) ;
- obligations de l'assuré (paiement de la prime, obligations en cas de sinistre)
- obligations de l'assureur ;
- durée du contrat ;
- prescription ;
- preuve ;
- interprétation.

Partie II : Les assurances de la responsabilité

Titre I : Les règles communes

Section I : Définition

Section II: Responsabilités couvertes

- A. Responsabilité délictuelle ou contractuelle
- B. Responsabilité illimitée ou limitée

Section III: Caractéristiques essentielles

- A. Intérêt d'assurance
- B. Risques couverts
- C. Sinistre
- D. Etendue de la garantie dans le temps (78 LCAT)

1. Position du problème

2. Situation ancienne
3. Problème du risque d'antériorité
4. Problème du risque de postériorité
5. Loi du 25 juin 1992 avant la réforme de 1994
6. Régime actuel (78 LCAT)

Section IV: Application des règles propres aux assurances à caractère indemnitaire

- A. Détermination de l'indemnité
- B. Surassurance
- C. Subrogation
- D. Sous-assurance

Section V: Direction du litige

- A. Obligation de l'assureur
- B. Droit de l'assureur
- C. Nature juridique
- D. Obligations de l'assuré

Section VI: Paiement de l'indemnité

- A. Paiement par l'assureur
 1. Principe
 2. Intérêts
 3. Frais et honoraires
 4. Libre disposition de l'indemnité
 5. Quittance
- B. Paiement par l'assuré

Section VII: Droit propre de la personne lésée (86 et 87 LCAT)

- A. Historique
- B. Nouveau régime
 1. Action directe généralisée
 2. Opposabilité des exceptions
 - a) position du problème
 - b) assurances obligatoires
 - c) assurances non obligatoires
 3. Prescription

Section VIII: Recours de l'assureur (88 LCAT)

Section IX: Interventions dans la procédure

Titre II : Aperçu de quelques assurances R.C. particulières

Section I: L'assurance R.C. médicale

Section II : L'assurance R.C. automobile

Section III : L'assurance R.C. vie privée

Partie III : L'assurance protection juridique

Section I : Cadre légal et réglementaire

§1. La loi du 25 juin 1992

§2. L'arrêté royal du 12 octobre 1990

§3. L'arrêté royal 'Onkelinx'

Section II : Polices

Section III : Périmètre de la garantie

§1. Dualité des prestations garanties

§2. Comparaison avec la direction du procès

§3. Garanties complémentaires

§4. Risques exclus

§5. Montants assurés

Section IV : Règlement des sinistres

§1. Définition du sinistre

§2. Libre choix de l'avocat

§3. Clause d'objectivité

§4. Conflit d'intérêts

Partie IV : Les assurances de personnes

Section I : Le secret médical

Section II : Les assurances sur la vie

Section III : L'assurance hospitalisation
